

Mémo déchets - à partir du 7 janvier 2008

Collecte en porte-à-porte (sacs poubelles noirs ou transparents)

Les jours de collecte des déchets changent. Vous trouverez ici les jours de collecte et les infos pratiques pour vos déchets dans votre commune.

Les ordures ménagères

- Blanquefort-sur-Briolance : mercredi
- Condezaygues : jeudi
- Cuzorn : jeudi
- Fumel : lundi
- Monsempron-Libos : vendredi
- Montayral : mardi
- Saint-Front-sur-Lémance : mercredi
- Saint-Georges : mercredi
- Saint-Vite : vendredi
- Sauveterre-la-Lémance : mercredi
- Trentels : mardi

LES BONS GESTES

- ➔ Mettez vos déchets dans les sacs noirs prévus à cet effet et fermez-les bien.
- ➔ Pensez à trier vos déchets pour ne mettre que les déchets non recyclables dans votre sac noir.
- ➔ **Ne sortez vos poubelles que la veille du jour de la collecte (le soir de préférence).**

Les emballages à recycler

Centre des communes de

- Condezaygues : mardi
- Fumel : mercredi
- Monsempron-Libos : mardi
- Montayral : mardi
- Saint-Vite : mardi

LES BONS GESTES

- ➔ Mettez les emballages à recycler dans les sacs transparents prévus à cet effet.
- ➔ Pensez à aplatir les bouteilles, plier les cartons : ils tiendront moins de place !
- ➔ **Ne sortez vos sacs d'emballages à recycler que la veille du jour de la collecte (le soir de préférence).**



Collecte par apport volontaire (dans les colonnes)

Les emballages à recycler



Périphérie des communes de
Condezaygues
Fumel
Monsempron-Libos
Montayral
Saint-Vite

Et communes de

Blanquefort-sur-Briolance
Cuzorn
Saint-Front-sur-Lémance
Saint-Georges
Sauveterre-la-Lémance
Trentels

LES BONS GESTES

- ➔ Pensez au cabas réutilisable pour transporter vos déchets jusqu'à la colonne !
- ➔ Pensez à aplatir les bouteilles, plier les cartons : ils tiendront moins de place !
- ➔ Les emballages doivent être déposés en vrac dans la colonne, pas en sac.
- ➔ Ne déposez rien au pied des colonnes.

Bon à savoir

La communauté de communes fournit les sacs pour la collecte des déchets :
- pour les sacs noirs des ordures ménagères : contactez votre mairie
- pour les sacs transparents et les sacs de transport pour les emballages à recycler : contactez la CCFL.

Le papier et le verre

Dans les 11 communes, les papiers ainsi que le verre doivent être déposés dans les colonnes prévues à cet effet.



POUR LE TRI
N'oubliez pas de consulter votre guide du tri ou d'appeler le numéro gratuit du tri !
En cas de doute, mieux vaut jeter dans la poubelle habituelle.

U
t
i
l
i
e

- ➔ Pour le tri sélectif
tél. 0 800 801 057 (gratuit)
- ➔ Pour la location de benne et la collecte des encombrants, ferrailles et déchets verts
tél. 06 84 14 73 51
- ➔ Pour tout autre renseignement sur les déchets
tél. 05 53 40 46 75

Les déchèteries

On y apporte les déchets volumineux et les déchets dangereux.

➔ Blanquefort-sur-Briolance

mardi : 8h-12h et 14h-18h
jeudi : 14h-18h
samedi : 8h-12h et 14h-18h
Fermée dimanche et jours fériés

➔ Montayral

du lundi au samedi : 8h-12h et 14h-18h
Fermée dimanche et jours fériés

Les services en +

Encombrants, ferrailles et déchets verts

LES BONS GESTES

- ➔ Veillez à ne les sortir que la veille de la collecte.
- ➔ **Encombrants et ferrailles**
Pensez à prendre rendez-vous quelques jours avant les dates de passage.

➔ Déchets verts

Les tas ne doivent pas excéder plus de 1m³ et ne pas contenir de sacs plastiques. Les branches doivent avoir un diamètre inférieur à 10cm et une longueur d'1m50 au maximum.

Du compost, issu des déchets verts collectés sur le territoire de la CCFL, est distribué gratuitement sur la déchetterie de Montayral.

Location de benne

Contenance : 8m³
38 € par benne, location pour 4 jours

LES BONS GESTES

- ➔ Ne mettez qu'un type de déchet par benne : pas de mélange !

La location de benne peut se faire pour les encombrants (canapé, sommier, ...), les ferrailles, les cartons, le bois (vieux meubles, palettes, ...), les déchets verts.

Il n'y a pas de location de benne pour les gravats.